CHARTE des ateliers d'éveil

Les ateliers d'éveil sont des temps de rencontre encadrés par une animatrice.

Ces temps d'animation proposés par le R.P.E. sont des temps professionnels pour les assistant(e)s maternel(le)s, les gardes d'enfants à domicile accompagné(e)s des enfants qu'ils/elles accueillent et des temps de convivialité pour les parents.

Les ateliers ont pour objectifs :

- **D'être un lieu de rencontre entre assistantes maternelles et permettent :**
  - ✓ La professionnalisation
  - ✓ De rompre l'isolement
  - ✓ De tisser des liens entre professionnels
  - ✓ D'échanger un savoir-faire, des compétences
  - ✓ D'amener une réflexion sur les pratiques quotidiennes
  - ✓ De puiser des idées d'animation et de travaux manuels à reproduire au domicile
  - ✓ De recevoir de l'information générale liée à votre emploi

- **D'être un lieu de rencontre entre enfants et permettent :**
  - ✓ De se familiariser avec la notion de partage de jouets
  - ✓ De favoriser la sociabilisation
  - ✓ D'explorer de nouveaux lieux
  - ✓ D'acquérir une certaine autonomie

L'accueil se fait dans des salles publiques où l'animatrice met tout en œuvre pour en faire un lieu accueillant et adapté aux jeunes enfants. Il est primordial que l'adulte garde une proximité (contact visuel, physique), respecte un temps d'adaptation où l'enfant aura le temps de s'approprier les lieux, en lui laissant le temps de se sentir en sécurité.

Les inscriptions

Dans un souci de qualité et en accord avec notre hiérarchie, l'inscription aux ateliers d'éveil est **obligatoire**. Elle se fera par téléphone ou mail et la réponse sera rendue ultérieurement.

Cette mesure vise à limiter le nombre d'adultes et d'enfants présents afin de respecter la capacité d'adaptation et le rythme de chacun. Afin de pouvoir proposer les ateliers au plus grand nombre, les animatrices pourront établir si nécessaire, un roulement dans les inscriptions.

Pour participer aux ateliers, **une fiche d'autorisation** devra être remplie par le responsable légal de l'enfant et remise à l'animatrice, lors de la première séance.

Les absences ou imprévus

Si vous ne pouvez être présent à l'atelier pour une raison quelconque (maladie de l'enfant par exemple) merci de prévenir le R.P.E. par mail. Cette mesure permettra aux animatrices d'inscrire une autre personne sur liste d'attente.

Quand les enfants présentent une hyperthermie ou sont atteints d'une maladie contagieuse, il est demandé de ne pas y participer, pour leur confort et celui des autres.

Fonctionnement et règles de vie

Les ateliers d'éveil vous accueillent sur des créneaux de 2h dans la matinée.

Afin de respecter le rythme de vie de chacun et le sommeil des plus petits, l'arrivée et le départ restent libres.

En fin de séance, un temps de rangement des jouets est proposé aux enfants, montrons leur l'exemple en y participant.

Il est important de faire preuve de discrétion vis-à-vis de la vie privée des familles.

La parole de chacun est importante. Nous avons tous notre expérience, nos savoir-faire.

L'adulte reste disponible et à l'écoute des besoins de l'enfant : fatigue, angoisse, faim …

L'utilisation du téléphone portable doit être **au maximum** limité.

L'adulte s'engage à ne photographier que les enfants dont il est responsable, ceci afin de respecter le droit à l'image.